

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 2

Artikel: Politique forestière britannique [suite]
Autor: Badoux, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jak », a gagné le sud de la Suisse — M. R. Chodat l'a dénommée « garide » — et a poussé, en remontant le long du Jura, jusqu'à la contrée de Bâle et au delà.

Mais ne craignez pas que j'aie la prétention de vouloir introduire, dans la science nouvelle déjà si développée de la sociologie végétale, une nouvelle formation, ou sous-formation, sous le vocable de la lisière. Je m'en garderai bien. Il m'importait seulement de rappeler un *type* spécial qui s'en va et qui mérite mieux qu'un oubli complet.

On pourrait supposer que la végétation de la lisière était semblable à celle des clairières, ou défrichements accidentels et artificiels au milieu de nos bois. Pareille opinion serait erronée. Cette dernière végétation diffère entièrement de celle du vieux terrain de la lisière. Elle est d'un caractère moins xérique et méridional; ses espèces appartiennent à la flore de l'Europe moyenne. C'est une flore récente, originaire du voisinage de l'ombre et de la demi-obscureté. Ce sont de grandes graminées sylvatiques; *Bromus asper*, *Festuca gigantea*, *Deschampsia*, *Milium*, *Poa nemoralis*; des *Carex* très envahissants, des épilobes, *Hieracium*, *Cirsium*, *Solidago*, *Eupatorium*, *Angelica*, *Valeriana*, *Paris*, *Circaea*, *Ajuga*; puis *Veronica officinalis*, le framboisier, le fraisier, etc.

Pour terminer, je voudrais rappeler un vieux proverbe, applicable aux populations frontalières: « La lisière est pire que le bois ». Si le forestier est disposé peut-être à l'appliquer à la lisière de ses bois aussi, un vieux botaniste comme moi est tenté d'être moins rigide à cet égard.

Riehen, fin 1930.

Christ.

Politique forestière britannique.

(Suite.)

Le recensement des boisés britanniques en 1924.

Une des conclusions du rapport d'Acland prévoyait que l'adjonction d'une surface boisée, partie domaniale, partie privée, de 715.000 ha environ aux quelque 900.000 ha supposés constituer la forêt britannique après la guerre, permettrait au R. U. de suffire à sa consommation ligneuse durant trois ans d'hostilités.

Il était donc proposé d'acquérir cette surface (principalement par l'achat de terrains à peu près improductifs, landes, pâturages appauvris, etc.) puis d'échelonner et les acquisitions et les plantations sur une période de 80 ans. Le tout était censé devoir coûter 375.000.000 fr. environ. Les auteurs de ce rapport ne pouvaient, il va sans dire, qu'être imparfaitement renseignés sur la capacité de production, l'âge moyen, le matériel à l'ha, la composition et le traitement des boisés existants. Ils ignoraient tout — puisque leurs conclusions furent déposées en 1917 — du montant des surfaces exploitées durant et immédiatement après la guerre. Ce fut une des premières préoccupations de la « Commission forestière » que d'obtenir des précisions à ce sujet.

Le recensement des boisés de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays de Galles a eu lieu, sous la haute direction de la dite Commission, de 1921 à 1926. En Angleterre et au Pays de Galles, la plus grande partie du travail a été fournie gratuitement par des particuliers s'intéressant à l'avancement de la question forestière dans leur pays. Comme les indications concernant l'âge moyen, le traitement, la composition des forêts, etc., ont été fournies par les propriétaires eux-mêmes, il est permis de dire que ce recensement, quoique suffisant, ne peut pas prétendre à une grande exactitude.

Les chiffres contenus dans le « Rapport sur le recensement des boisés anglais »¹ se rapportent, sans exception, à l'état de choses à fin 1924. Les surfaces indiquées comprennent non seulement les plantations faites de 1919 à 1924, mais aussi le sol propre à être boisé acquis à cette époque.

Or, il se trouve que la situation de la forêt britannique est manifestement pire qu'on ne pouvait le supposer auparavant. Peut-être le tableau présenté par les commissaires est-il quelque peu poussé au noir. Leur but est d'ouvrir les yeux du grand public sur l'état réel des boisés britanniques et, par là, de légitimer l'existence de leur service. Car, il faut le dire, la « Commission forestière » n'est malheureusement pas très populaire : son activité est loin d'apparaître aussi indispensable à l'Anglais moyen (ce que les Anglais appellent le « man in the street ») qu'elle l'est certainement en réalité.

¹ Op. cité plus haut.

Tout d'abord, quelques données générales. La surface *forestière* (c'est-à-dire attribuée à la forêt, mais en partie seulement *boisée*) du R. U. (Angleterre, Ecosse et Galles) était, en 1913/14, de 1.107.253 *ha* et, en 1924, de 1.297.286 *ha*, soit 5,3 % de la surface totale. L'augmentation de surface de 1913 à 1924 est, pour une part, fictive. Le recensement de 1924 comprend une catégorie de boisés, le « scrub » (lande), qui avait été négligée lors des recensements précédents. Un calcul approximatif¹ nous permet de croire que la surface forestière, fin 1928, était de 1.253.660 *ha* environ (5,5 %).

Le taux de boisement est (1924) de 5,1 % pour l'Angleterre, 5,0 % dans le Pays de Galles et de 5,8 % en Ecosse. En Angleterre, la partie la mieux boisée est la contrée sise immédiatement au sud de Londres : Sussex 14 %, Surrey 12,3 %, Kent et Hampshire environ 11 %. En Ecosse, le comté de Naim (17 %) et celui d'Elgin (16,3 %) sont convenablement pourvus; dans le Pays de Galles, celui de Monmouth (12,8 %). Le comté le plus pauvre en forêt du R. U. est le Cambridgeshire (1,0 % !).

Si nous examinons la surface forestière par rapport à la population sédentaire, nous trouvons 194 habitants au km² et 2,8 ares de forêt par habitant (1928).

La « Commission forestière » a réparti les forêts du royaume en deux catégories principales : les forêts « économiques » et celles qui ne le sont pas, ou, pour parler français : les forêts vouées à la production ligneuse et celles destinées principalement à remplir un autre but (pour la plus grande part, ce que les Anglais appellent des « amenities », parcs, avenues, etc.).

Le recensement a fait constater la présence de 93,1 %, soit 1.114.615 *ha* de forêts destinées à la production, et de 6,9 %, » 82.671 *ha* qui ne le sont pas.

La première catégorie se répartit comme suit entre les différents modes de traitement et les types forestiers :

¹ Les indications valables pour 1924 ont été obtenues par la conversion en *ha*, m³, m³ à l'*ha*, etc., des données du « Rapport sur le recensement ». Quant à celles qui concernent 1928, leur exactitude est plus approximative : nous nous sommes servi des statistiques officielles de ces quatre dernières années pour leur établissement. Nous avons admis que l'augmentation de la surface des forêts particulières était compensée par leur exploitation de 1924 à 1928.

Mode de traitement, ou type forestier		Surface, ha	% général ¹
Futaie	résineuse	271.874	47,4
	feuillue	179.412	31,3
	mélangée	122.087	21,3
	Total de la futaie	573.373	47,9
Taillis s. futaie		173.555	14,5
Taillis simple		40.386	3,4
Lande („scrub“)		133.826	11,2
Forêt dévastée		193.475	16,1
Soit: forêt actuellement plus ou moins productive . . .		787.314	65,8
Forêt improductive à l'heure actuelle		327.301	27,3
Total des forêts vouées à la production forestière		1.114.615	93,1

¹ C'est-à-dire : de la totalité des forêts britanniques.

C'est un euphémisme que de désigner une bonne part du taillis et du taillis s. futaie comme productif. Nous verrons, plus loin, que l'accroissement est extrêmement réduit dans les boisés soumis à ces modes de traitement. Mais le point essentiel, dans le tableau ci-dessus, était de séparer nettement la forêt proprement dite (futaie, taillis et taillis s. futaie) du maquis et des surfaces dénudées. Remarquons que les forêts dévastées ne l'ont pas été en entier pendant et depuis la guerre. On estime le montant des exploitations de guerre à environ 180.000 ha et 28.000.000 m³. De cette surface 20.000 ha étaient reboisés par la Commission en 1924.

En résumé, moins de la moitié de la forêt anglaise est sous le régime de la futaie. Cette futaie est insuffisamment productive; on peut en obtenir beaucoup mieux. Le taillis et le taillis s. futaie, dans la règle très pauvres, constituent un cinquième des boisés. Un tiers est soit improductif, soit inapte à la production.

La répartition de la futaie entre les classes d'âge est la suivante :

classe d'âge:	1—10 ans	11—20 ans	21—40 ans	41—80 ans	plus de 80 ans
%	8,5	8,8	18,1	39,5	25,1

Ainsi donc, 144.000 ha environ représentent la superficie boisée dont le matériel a un âge supérieur à 80 ans. Trois cinquièmes de cette surface sont recouverts de feuillus. Toutes les réserves exploitables de résineux ont été absorbées par la guerre. Il est évident que l'effet des plantations en cours d'exécution ne se fera sentir que dans une époque encore lointaine. Jusqu'alors, la production indigène des bois de conifères sera extrêmement réduite.

Examinons la répartition de la forêt entre les catégories de propriétaires :

Type de propriété	Surface (ha)	%
Forêts domaniales	80.500	6,8
Forêts communales ou corporatives	16.000	1,3
Forêts privées	1.100.500	91,9
Au total	1.197.000	100,0
	1924	

Avant la guerre, 2 % seulement de la surface boisée étaient entre les mains de l'Etat (forêts de la Couronne). Les forêts communales étaient inexistantes. Actuellement, la part de l'Etat doit être environ de 12 %.¹

Cependant, la forêt particulière continue et continuera à prédominer très nettement. Le lecteur, considérant la répartition entre les modes de traitement des boisés britanniques et sachant combien la répartition des forêts entre les catégories de propriétaires influence leur rendement, se figurera sans peine que le taux de production forestière est fort bas en Angleterre.

Cette supposition est confirmée par les données du tableau suivant :

¹ Rappelons qu'il s'agit de la surface forestière, soit de quelques forêts adultes, de bon nombre de plantations de 1—10 ans et d'une vaste étendue de sol qui va être couverte de plantations.

Type de forêt	Accroissement annuel de la forêt anglaise		Production annuelle de la forêt anglaise	
	m ³	m ³ à l'ha	m ³	m ³ à l'ha
Futaie résineuse	735.800	2,2	781.080	2,4
„ feuillue	325.450	1,4	447.140	1,9
Taillis et taillis s. f.	172.630	0,6	283.000	0,95
Autres types	—	—	73.580	0,2
Au total	1.233.880	1,0	1.584.800	1,3

La production annuelle (1,3 m³ à l'ha) est supérieure d'un tiers à l'accroissement annuel (1,0 m³ à l'ha ?). Mais l'accroissement a été estimé, et par là la comparaison est sujette à caution. Il est vrai que le matériel à l'ha moyen est de 54 m³ environ, ce qui rend un accroissement supérieur fort improbable. L'accroissement présumé de la futaie résineuse (2,2 m³) nous étonne cependant.

Il nous reste à comparer la production et la consommation nationales :

Catégories	Conifères m ³	Feuillus m ³	Total m ³
Importation de bois de service, râperie et pâte de bois ¹ (prod. manufacturés non compris)	25.651.100 ¹	2.114.000 ¹	27.765.100 ¹
Production nationale . . .	874.500	710.300	1.584.800
	1924		

¹ Convertie, aussi bien que possible, en m³ de bois.

Ce qui revient à dire que la production nationale couvre 3,4 % seulement de la consommation en bois résineux, un tiers de la consommation en bois de feuillus et *guère plus de la vingtième partie* de la consommation nationale en général. Et encore ces données se rapportent-elles à 1924. Depuis lors, la situation a nettement empiré.

(A suivre.)

Oxford, novembre 1930.

Eric Badoux, ing. forestier.